

REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU BITERROIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 16 JUIN 2014

Nombre de membres En exercice : 54 Présents : 36 Votants : 49 Suffrages exprimés : 49	L'an deux mille quatorze, le 16 juin à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au Cap d'Agde, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, président.
Vote Pour : 49 Contre : 0 Abstention : 0	Présent(e)s titulaires : Mesdames et Messieurs Gérard ABELLA, Guy AMIEL, Gérard BARRAU, Alain BIOLA, Alexandra BOUISSY, Didier BRESSON, Gwendoline CHAUDOIR, Gilles D'ETTORE, Didier DIEZ, Norbert ETIENNE, Francis FORTÉ, Sébastien FREY, Dominique GARCIA, Valérie GONTHIER, Michel HERAIL, Jean-Pierre LAMBERT, Jacques LIBRETTI, Yann LLOPIS, Michèle MILLER, Richard NOUGUIER, Hervé OBIOLS, Stéphane PEPIN-BONET, Serge PESCE, Daniel RENAUD, Patrick SOL, Michel SUERE, Christophe THOMAS, Alain VOGEL-SINGER, conseillères et conseillers syndicaux .
Date de convocation 6 JUIN 2014	Présent(e)s suppléant(e)s : Mesdames, Messieurs, Jean-François GUIBBERT, Catherine CORBIER, Gérard MILLAT, Claude VISTE, Claude GEISEN, Gilles DUCLOS, Philippe CALAS, Laurence THOMAS, conseillères et conseillers syndicaux suppléants.
Date de transmission en sous-préfecture	Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats : Mesdames et Messieurs, Yannick ALLEGRE, Alain CARALP, Guy COMBES, Jordan DARTIER, Bruno ENJALBERT, Océane DELBAERE, Alexandra FUCHS, Gérard GAUTIER, Pascale LAUGE, Jean-Claude MARCHI, Jean-Pierre PEREZ, Jean-Claude RENAU, Luc ZENON, conseillères et conseillers syndicaux ayant donné respectivement mandat à Madame et Monsieur, Jean-Pierre LAMBERT, Jean-François GUIBBERT, Gérard ABELLA, Gilles D'ETTORE, Hervé OBIOLS, Michel HERAIL, Patrick SOL, Didier BRESSON, Valérie GONTHIER, Jacques LIBRETTI, Serge PESCE, Michel SUERE, Dominique GARCIA, conseillères et conseillers syndicaux.
Date d'affichage	Absent(e)s excusé(e)s suppléés : Madame, Messieurs Alain CARALP, Jordan DARTIER, Robert GAIRAUD, Robert GELY, Frédéric LACAS, Pierre POLARD, Christine PRADEL, Edgar SICARD, conseillère et conseillers syndicaux.
Délibération N° 2014-31	Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire : Alexandra BOUISSY
Contrôle de légalité	OBJET : ADHESIONS A DIVERS ORGANISMES COLLECTEURS DE DONNEES <p style="text-align: right;"><u>Rapporteur : Le Président</u></p> <p>Considérant que l'association « SIG-LR » est un réseau réunissant collectivités, entreprises privées et particuliers dont l'objectif est de favoriser et de promouvoir le partage d'expériences et de savoir-faire dans le domaine de l'information géographique et de la géomatique.</p> <p>Considérant que l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques est une direction générale du ministère de l'économie et des finances dont l'objectif est de collecter, produire, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française.</p> <p>Considérant que l'Association climatologique de l'Hérault (ACH) est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle développe des bases de données agroclimatologiques et agropédologiques à l'échelle du Département de l'Hérault. Elles sont également exploitées dans le domaine de l'eau et de l'environnement.</p> <p>Considérant que la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) est une administration publique gestionnaire des données cadastrales et titulaire du droit de propriété intellectuelle sur ces données.</p> <p>Considérant que l'adhésion à ces organismes permettrait à notre collectivité :</p> <ul style="list-style-type: none">• D'accéder à un réseau de professionnels dans le domaine des systèmes

d'information géographique afin d'assurer une veille technologique indispensable à la permanente adaptation du SIG du SCoT du Biterrois ;

- Bénéficiaire d'une mise à disposition de données actualisées sur le département de l'Hérault ;
- D'accéder aux informations économiques du territoire du SCoT afin d'enrichir nos connaissances, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions ;
- Observer les effets du SCoT et améliorer la connaissance de notre territoire ;
- Contribuer à la mise en œuvre de la révision du SCoT ;

Considérant que les adhésions à ces organismes sont nécessaires de manière récurrente pour la révision du Schéma de Cohérence Territoriale et afin de respecter les obligations du Syndicat en matière d'analyse des résultats du SCoT, il est proposé au Comité Syndical d'examiner la proposition d'adhésion du Syndicat Mixte du SCoT du Biterrois à :

- L'Association « SIG-LR » pour un montant de 500 euros pour l'année 2014 ;
- L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques pour un montant de :
 - 4844,97 euros correspondant à l'acquisition d'un fichier initial et proportionnel au nombre d'unités économiques territoriales ;
 - 1937,99 euros correspondant à 40% du montant du fichier initial pour une mise à jour semestrielle et se matérialisant sous la forme d'un abonnement annuel.
- L'Association Climatologique de l'Hérault pour un montant de 3000 euros pour l'année 2014 ;
- La Direction Générale des Finances Publiques pour un montant de 2500 euros pour l'année 2014 ;

Ceci exposé, il vous est proposé :

- **D'ADHERER** aux organismes SIG LR, ACH, INSEE et DGFIP pour l'année 2014 moyennant une cotisation globale de 10 344,97 €, les crédits ayant été inscrits au budget.
- **D'ADHERER** à l'INSEE sous la forme d'un abonnement annuel moyennant une cotisation de 1937,99 € pour une période de 4 ans, renouvelable par tacite reconduction et résiliable par courrier recommandé avec AR 1 mois avant la date d'anniversaire.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Le Comité Syndical, **ADOpte** cette proposition à l'unanimité
Ainsi délibéré au Cap d'Agde, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Président,
Gilles D'ETTORE